



**VILLE D'AUBY – DEPARTEMENT DU NORD**  
**Registre des délibérations du Conseil Municipal**

Publié le 10 juillet 2025

**Séance ordinaire du 03 juillet 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le trois juillet à 19 heures, le Conseil Municipal, convoqué le vingt-sept juin, s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard CZECH, Maire

Le Maire de la ville d'Auby certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Conseillers en exercice :

**Etaient présents** : Bernard CZECH, Georges LEMAITRE, Abdelmalik SINI, Dorothée LORTHIOS, Didier SZYMANEK, Lydie VALLIN, Djamel BOUTECHICHE Chantal WAGON, Brahim NOUI, Rudy CARLIER, Arlette PLOUVIN, Françoise PLATEAU, Monique MARLAIRE, Yves VALIN, Corinne DESPREZ, Christophe LOURDAUX, Bernard MOREL, Franck VALEMOIS, Marie-José FACQ, Bernard GORA, Marie-Pascale SALVINO, Jean-Pierre LESAGE, Freddy KACZMAREK, Annick BARTKOWIAK,

**Absents avant donné procuration** : Mathilde DESMONS à Lydie VALLIN, Philippe VERON à Didier SZYMANEK, Séverine LASNEAU à Franck VALEMOIS, Carine FIEUW à Annick BARTKOWIAK

**Absent** : Laurent JOVENET

**Madame Dorothée LORTHIOS a été désignée secrétaire de séance**

**18 - CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION « PASSION COX » POUR L'EXPOSITION DE VOITURES**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que l'Association « Passion Cox » organise depuis 16 ans son exposition de voitures en septembre, devenue au fil des éditions, un événement incontournable des festivités aubygeoises rassemblant un public nombreux, avec un accès gratuit.

Pendant des années, cet événement a été financé intégralement par l'association. Vu l'ampleur qu'a pris cette manifestation, la municipalité souhaite depuis 2020 soutenir cette association afin qu'elle puisse poursuivre son développement en lui attribuant une subvention d'un montant de 5 000 €.

A cet effet, il est nécessaire d'établir une convention pour l'édition 2025 qui se déroulera les 6 et 7 septembre, permettant à l'association d'être aidée pour les frais liés à la location de la sonorisation, l'éclairage et les prestations musicales.

Pour information, le budget 2024 de la manifestation s'élevait à 21 322 €.

L'association devra présenter à l'issue de la manifestation le budget réalisé.

Vu l'avis favorable de la commission vie associative en date du 12 juin et du bureau municipal en date du 23 juin 2025,

**Il est demandé au Conseil municipal :**

- d'émettre un avis sur le versement d'une subvention de 5 000 € à l'association Passion Cox,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents,
- d'inscrire le montant de cette dépense au budget de l'exercice concerné, nature, fonction et destination correspondante.

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré,**

**A 23 voix pour et 5 abstentions,**

**Emet un avis favorable** sur le versement d'une subvention de 5 000 € à l'association Passion Cox,

**Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents,

**Accepte** d'inscrire le montant de cette dépense au budget de l'exercice concerné, nature, fonction et destination correspondante.

La Secrétaire de Séance



Dorothée LORTHIOS



Pour copie conforme,  
Le Maire



Bernard CZECH